



EDEN
SCHOOL

L'école digitale et numérique des 14/18 ans

VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

SOUTENEZ la PREMIERE ECOLE DIGITALE ET NUMERIQUE POUR LES 14/18 ANS

Eden School forme **au métier de développeur.se web et mobile** des jeunes de 14 à 18 ans. Ecole inclusive ouverte à tous, Eden School fait du numérique et digital un moyen de révéler les talents.

La formation dure 2 ans et repose sur 3 piliers : enseignement technique (développement digital et mobile), enseignement académique (français, histoire-géo, maths, sciences, anglais) et enseignement humain (estime de soi, communication, gestion des émotions, travail en équipe, savoir-être).

Eden School est une école privée technique hors contrat, labellisée Ecole de Production et Campus Région numérique.

Pour accomplir sa mission, rester ouverte à tous sans condition de ressource, se développer, Eden School a besoin de votre soutien.

Comment verser ma Taxe d'apprentissage à Eden School

Le versement de la taxe d'apprentissage se fait par le biais de votre OCTA (organisme collecteur de la TA, il peut être régional, de branche ou interprofessionnel).

Le versement de la taxe doit être effectué avant le 28/02/2018.

Vous pouvez indiquer précisément à quelle formation vous souhaitez verser votre TA.

Eden School est éligible à la part Quota (soit 26% de votre TA).

Elle peut également recevoir la catégorie AC (activités complémentaires) de la part Hors Quota. *Cette catégorie ne figurant pas sur les bordereaux, vous devez préciser à votre OCTA votre souhait de verser la part AC du Hors Quota en complément.*

Pour nous soutenir, il suffit d'indiquer pour le versement de la part Quota :

Ecole digitale et numérique EDEN School

N° UAI : 0694325B

Adresse : 50 cours de la République - 69100 Villeurbanne

Pour toute question/aide pour remplir vos formulaires, contactez-nous !

contact@edenschool.fr / tel : 09 81 78 68 85
www.edenschool.fr